

SEANCE DU 30 MAI 2023

DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHERVEIX-CUBAS

SEANCE DU 30 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 30 mai à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur RODRIGUES Antonio, 1^{er} adjoint, Monsieur Le Maire étant empêché.

Présents : Mr RODRIGUES Antonio, 1^{er} adjoint ; Mme LEBLANC Valérie, 2^{ème} adjointe ; Mr CALAVIA Richard, 3^{ème} adjoint ; Mr GÉRARD Jacques, 4^{ème} adjoint.

BOUKHALO Sébastien, MAQUET Jean-Michel, MICHEL Elisabeth, RENARD Jacques, ROCHE Anne-Marie, VAN HAMME Pierre

Absente excusée : Laurence ROSAYE

A été nommé secrétaire : Jacques GÉRARD

N°2023-21 :

Objet de la délibération : Caractère d'urgence de la réunion du conseil municipal

Monsieur RODRIGUES Antonio, 1^{er} adjoint, informe l'assemblée du caractère d'urgence de la réunion du conseil municipal de ce jour.

En effet, la signature du crédit-bail prévue le 25 mai 2023 n'a pu avoir lieu.

La clause d'actualisation de la redevance annuellement en considération de l'indice national du coût de la construction a été ajoutée et celle de la révision du prix de vente, au jour de la levée d'option par le preneur, en considération de la variation de l'indice national du coût de la construction a été supprimée.

La signature du crédit-bail est urgente, celui-ci prend effet au 1^{er} juin 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le caractère d'urgence de la réunion du conseil municipal.

N°2023-22 :

Objet de la délibération : Signature crédit-bail garage

Monsieur RODRIGUES Antonio, 1^{er} adjoint fait part à l'assemblée du projet de crédit-bail avec le Garage Bardon pour le bâtiment sis 1001, avenue du Périgord 24390 Cherveix-Cubas comprenant un atelier de mécanique et carrosserie, bureau de réception, magasin de pièces détachées, toilettes, autres toilettes avec douche, salle de repos et archives cadastré AH 304 et AH 305 pour une superficie de 69 a et 40 ca à partir du 1^{er} juin 2023 pour une durée de 5 ans moyennant une redevance de 800 € HT à compter du 1^{er} juillet 2023.

Ce crédit-bail comportera une promesse de vente moyennant un prix de 161 600 €.

Le montant de la redevance sera actualisé annuellement en considération de l'indice national du coût de la construction.

En cas de résiliation du crédit-bail, ou de non exercice de la faculté d'achat pendant la durée dudit crédit-bail, le preneur s'engage à verser une indemnité de 11 600 € correspondant à la charge pour la commune des travaux demandés par le preneur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la signature du crédit-bail avec le Garage Bardon, autorise et charge Monsieur RODRIGUES Antonio, 1^{er} adjoint à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Cette délibération annule et remplace la délibération 2023-18bis.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En mairie le 31 mai 2023

Le maire

Jean-Marie QUEYROI